

Critique Communiste
A paraître mars 2007

Candidatures unitaires
Le temps des pâquerettes...

Par Louis-Marie Barnier et Francis Sitel

« *L'autre gauche est aux pâquerettes* »

Jean-Luc Mélenchon

In *Le Monde*, 25.12.06

Si finalement, sans préjuger d'éventuels nouveaux développements, il n'y a pas de candidatures unitaires, c'est parce que le rassemblement en voie de construction, qui se donnait pour objectif de les rendre possibles, n'est pas parvenu à franchir l'obstacle de l'accord sur un nom, voire sur un projet, pour la présidentielle... Pour toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans cette bataille, en pleine conscience de l'importance de l'enjeu, il s'agit d'un constat terriblement amer. Mais pas davantage qu'*un constat*. Il ne prendra pas le sens d'un verdict, du type : « ce qui ne s'est pas réalisé ne pouvait se réaliser ; les espoirs et efforts pour imposer le contraire n'étaient qu'illusions ! ».

En riposte à cette fausse bonne conscience, affirmons que l'importance décisive de l'entreprise imposait de tout faire pour la mener à bout, fût même assurée l'inévitabilité d'un ratage en final ! Tant le processus enclenché est primordial. Mais, surtout, écartons la mauvaise foi de certains brandissant cette prétendue inévitabilité pour se dédouaner de la part prise dans ce qui a provoqué l'échec...

Il est en effet indispensable de pointer les responsabilités et d'analyser les raisons de cet échec. Economiser cette tâche n'irait pas sans plusieurs risques. Celui d'accentuer la démoralisation, d'autant plus menaçante que la possibilité de candidatures unitaires autorisant un rassemblement durable a été touchée du doigt. Celui de favoriser les logiques régressives que va générer la cassage d'une dynamique positive : les ressentiments à l'égard des uns et des autres, l'idée que ce qui avait été perçu comme des évolutions positives des partis politiques relevait de l'illusion, avec au sein de ces derniers une prime au sectarisme car, si une candidature unitaire était évidemment impossible, qu'être allé faire en cette galère ? (Pourquoi Olivier Besancenot a-t-il évoqué un éventuel retrait de sa candidature ? Et pourquoi Marie-George Buffet a-t-elle tant tardé à annoncer la sienne ?...). Bref, finalement, le sentiment qu'en politique rien n'est en mesure de changer le cours des choses... Et, l'histoire n'étant pas finie, un cours des choses qui va s'aggraver. Car quelle situation dessine l'échec subi ? A gauche, à côté du Parti socialiste qui se regroupe derrière Ségolène Royal, des forces éclatées appelées à cultiver leurs rivalités. Donc une gauche globalement affaiblie, qui ne peut espérer qu'en la nécessité de faire barrage à Sarkozy, et ce en fonction d'un bipartisme exacerbé qui entraîne un inquiétant glissement à droite de l'ensemble du champ politique. Craignant que les lendemains déchantent, travaillons à comprendre ce qui s'est passé.

Tombé par terre, de la faute à la LCR, le nez cassé, de la faute au PC ?

Il est clair qu'au sein des collectifs, et même plus largement, LCR et PCF se trouvent mis en position d'accusés. Au-delà des appréciations sur la responsabilité relative de l'une et de l'autre, et malgré les disparités considérables entre les deux partis, l'idée s'est imposée que la réussite du rassemblement dépendait pour une grande part de la politique des deux organisations, et d'une possible harmonisation des choix de l'une et l'autre. C'est parce qu'il fut intensément espéré d'elles qu'il leur est à présent beaucoup reproché. Personne n'ira demander des comptes à Lutte ouvrière, qui a systématiquement adopté une position d'indifférence absolue par rapport au mouvement des collectifs ! En revanche, LCR et PCF ont dit vouloir des candidatures unitaires et se sont impliqués dans le mouvement. Il n'est donc pas injuste que soit mis à leur débit son échec.

° La direction majoritaire de la LCR a porté le premier coup, dès la Conférence nationale du mois de juin 2006, en annonçant la candidature d'Olivier Besancenot, ce qui avait valeur de retrait par rapport au processus unitaire. Même si cette décision fut assortie de précautions : telle la participation à titre d'observateur au Collectif national, et les explications sur l'éventualité d'un retrait de cette candidature si les obstacles étaient levés, ce à quoi s'engageait la LCR « avec la volonté d'aboutir ». C'est donc une LCR profondément divisée qui est intervenue au cours de cette période clé : alors que les minorités étaient partie prenante de plein titre à la vie des collectifs et à leurs débats, la majorité se cantonnait dans un rôle de commentateur critique.

Elle a en permanence justifié sa politique à partir d'un désaccord de portée stratégique avec le PCF sur la question d'une possible participation à un gouvernement du Parti socialiste, suite à une éventuelle victoire électorale de la gauche en 2007. Aujourd'hui elle voit dans ce désaccord, selon elle dissimulé, la véritable explication quant à l'impossibilité de se mettre d'accord sur la candidature. L'engagement à ne pas situer l'entreprise unitaire dans la perspective d'une alliance avec le Parti socialiste, c'est-à-dire d'une nouvelle formule d'union de la gauche, représentait bien une condition *sine qua non* de l'existence du rassemblement antilibéral. Il était donc légitime de mener le débat pour obtenir cette clarification, en premier lieu de la part du PCF, compte tenu des décennies passées et des ambiguïtés souvent maintenues de sa part sur cette question. Il convenait de convaincre de l'impérieuse nécessité d'un engagement clair sur ce point. Mais, pour convaincre, encore faut-il user d'arguments sérieux, ce qui n'a pas été le cas lorsque la direction de la LCR s'est complu à répéter, à l'occasion de chaque Conseil national du Parti communiste, que celui-ci annonçait sa volonté de faire alliance avec le PS, alors qu'il disait précisément l'inverse. Une chose est ne pas prendre pour argent comptant les déclarations du PCF, autre chose est de les commenter systématiquement à contre sens ! Dans un cas, on débat pour clarifier et lever les ambiguïtés, dans l'autre on joue au pire sourd...

Surtout, la défiance à l'égard du PCF ne saurait justifier le mépris à l'égard des collectifs. Comment ne pas voir que la très grande majorité des militants au sein des collectifs, y compris les militants communistes, sont intimement convaincus de la nécessité de ne pas rééditer une nouvelle alliance de type Gauche plurielle, et ce sont donc dits en accord avec la position défendue par la LCR ? Comment dès lors refuser de voir que le texte adopté le 10 septembre par les collectifs inclut cette clarification, pour affirmer que dans son contenu il prépare un ralliement au Parti socialiste ? Dire cela contre toute évidence, ce n'est plus polémiquer avec le PCF, et encore moins chercher à convaincre les collectifs, c'est brandir l'anathème et s'accrocher à un alibi pour justifier d'autres choix politiques que ceux officiellement affichés.

C'est parce qu'elle n'a pas assumé les tâches qui lui incombait à l'égard du mouvement unitaire, et ce malgré les mandats qu'elle s'était majoritairement donnés, que la LCR apparaît responsable de l'échec.

° Si la LCR n'a pas fait assez, le PCF est d'une certaine façon apparu en faire trop. Il s'est pleinement impliqué dans le processus, y apportant ses moyens humains et matériels, et s'y affirmant comme la composante largement dominante. Mais de cette force même est venue sa faiblesse. Il est apparu à sa direction qu'elle avait les moyens, et sans doute la légitimité, de faire de sa Secrétaire nationale, Marie George Buffet, la candidate du rassemblement unitaire. C'était à ses yeux une formule qui permettait de contenir les contradictions internes du parti, puisqu'il y aurait bien une « candidature communiste » (comme l'exigeaient, pour des raisons différentes, à la fois les courants les plus favorables à un accord avec le PS et ceux les plus crispés sur l'identité communiste), mais « de rassemblement », selon les vœux des courants unitaires et certainement de la direction elle-même... On ne peut également que constater qu'une telle formule permettait, quant à l'avenir, de maintenir ouvertes toutes les options politiques, y compris donc une nouvelle alliance gouvernementale avec le Parti socialiste. D'où l'ambiguïté maintenue, en dépit de la clarté du texte du 10 septembre sur ce point, quant à la possibilité d'un « rassemblement de toute la gauche sur des bases antilibérales »... Le choix de préserver cette ouverture a certainement pesé lourd dans le retrait du Parti communiste d'un mouvement unitaire qui le contraignait à poser en termes radicalement nouveaux la question de son rapport au Parti socialiste. La crise actuelle qui traverse ce parti témoigne qu'un autre choix était possible.

Il était évident, et expliqué comme tel de longue date, que l'extrême diversité politique du rassemblement rendait impossible la présentation d'un responsable de parti. Persister dans cette voie ne pouvait apparaître que comme une volonté du PCF de lui imposer son hégémonie.

En s'engageant dans une consultation interne quant à la candidature à « proposer » par le PCF aux collectifs, la direction enclenchait un mécanisme implacable : dès lors que le nombre de militants communistes est plus important que celui des collectifs, se dessinait ce qui fut vécu comme un noyautage de ces derniers, tandis que l'aiguïsement des polémiques réanimaient des méthodes qu'on croyait bannies... De manière hésitante et chaotique s'appliquait progressivement, contre l'impératif du consensus, une loi majoritaire qui portait condamnation de la dynamique unitaire des collectifs. Après l'affrontement de la réunion des 9 et 10 décembre à Saint-Ouen et le recul de la direction du PCF, sous la pression des collectifs et de nombre de militants communistes, la désignation comme candidate de Marie-George Buffet par un vote interne au Parti communiste a signé l'échec de la recherche d'une candidature de rassemblement.

La direction du PCF en assume la pleine responsabilité.

Derrière les responsabilités, des causes profondes...

Pourtant, les directions de la LCR et du PCF se sont fermement prononcées en faveur de candidatures unitaires, et ont dit partager les raisons impératives les rendant souhaitables. Double langage ? Certes, celui-ci ne fut pas absent de la politique de l'une et de l'autre. Lorsque la LCR a défendu d'un même élan la présentation de la candidature d'Olivier Besancenot et affirmé sa volonté de lever les obstacles à des candidatures unitaires. Ou lorsque celle du PCF défendait le principe du consensus, alors même qu'elle manipulait l'opinion exprimée par les collectifs pour légitimer la candidature de Marie-George Buffet décidée par elle unilatéralement. On ne peut pourtant tout expliquer par le double langage.

Sans doute faut-il au-delà et analyser la relation complexe qui s'est nouée entre les partis politiques et les collectifs. Une relation d'intérêt mutuel, voire vital (et ce contre les simplifications pouvant conduire à décréter, d'un côté, que les collectifs ne sont qu'un ennui pour les partis, et, de l'autre côté, que les collectifs devraient se débarrasser des partis). Mais aussi relation potentiellement conflictuelle, dès lors que la dynamique de ces collectifs apparaît porteuse d'un mouvement politique en gestation, qui interpelle au plus profond les partis existants. Ce qui fait du rassemblement un mouvement inédit - combinaison hétéroclite de partis politiques, de courants, de réseaux et d'individus, juxtaposant des traditions et références multiples...-, donc fragile. Mais d'une puissance telle qu'il a déjoué les deux tactiques mises en œuvre par la LCR et le PCF à son égard : l'une, de la part de la LCR, consistant à le relativiser, en pariant sur son déclin et son incapacité à résister à l'hégémonisme du PCF, l'autre, celle précisément de la direction du PCF, de le plier à l'objectif d'en faire le tremplin d'une politique unitaire organisée en fonction des intérêts spécifiques du PCF.

Cette force, à plus d'un titre déconcertante, renvoie au fait que ce mouvement puise son énergie au plus profond de la société, dans le rejet d'une part croissante de la population du libéralisme, une révolte face aux dégâts sociaux qu'il provoque et à la régression majeure dont il est porteur. C'est pourquoi l'essentiel des débats porte sur l'appréciation de la portée du « non » de gauche au TCE et de la victoire du 29 mai. Toutes les oppositions à la constitution d'une gauche antilibérale, et au sein même de celle-ci toutes les prises de distance par rapport à cet objectif, renvoient à une même relativisation de ce qui a constitué l'acte de naissance du mouvement unitaire.

L'argument central est de constater que, bien qu'ayant traversé le Parti socialiste, le clivage entre le « oui » et le « non » au sein de la gauche est à présent dépassé. On peut retourner le raisonnement : c'est parce que ce clivage a été tel qu'il en est venu à diviser profondément le Parti socialiste, son électorat et son appareil, c'est-à-dire à menacer la viabilité même du système, qu'il a fallu absolument le surmonter, au prix d'un reformatage du Parti socialiste (ce que signifie l'élection de Ségolène Royal). Mais on peut parier sur le fait que, refoulé, il ne peut que se manifester à nouveau sous des formes nouvelles.

Car la crise du système politique, loin d'être surmontée, va s'aggraver à travers le face-à-face entre Sarkozy et Royal. Et c'est bien la conscience que les réponses progressistes à cette crise nécessitent une nouvelle donne politique, bousculant les clivages traditionnels et les références anciennes, qui est au cœur de la dynamique unitaire.

Au regard de cette exigence, jamais une conjonction aussi favorable ne s'était dessinée : à travers la campagne militante du « non » de gauche des recompositions se sont opérées, entre militants d'organisations longtemps hostiles (de ce point de vue les nouvelles relations établies entre le PCF et la LCR apparaissent porteuse d'une symbolique forte), renforcées par le fait que le 29 mai a révélé que l'antilibéralisme était majoritaire au sein de la gauche.

Un autre facteur clé fut constitué par la possibilité d'une articulation nouvelle entre le social et le politique, telle qu'elle s'est manifestée dans le cadre des collectifs unitaires. Il semble bien que, de ce point de vue, l'investissement effectif des militants syndicalistes et associatifs soit resté en deçà des attentes et de ce qu'il aurait dû être pour que la dynamique unitaire franchisse un seuil qualitatif. Cette question reste un enjeu pour l'avenir. Il s'agit pour ces mouvements d'intégrer la nécessité d'une issue politique comme complément aux luttes défensives contre le libéralisme, sans attendre celle-ci passivement. L'isolement par rapport à la sphère politique, tel que préconisé par la direction Thibaut de la CGT, a fait long feu.

Avec le refus massif et déterminé du CPE, ce fut l'affirmation d'un extraordinaire mouvement social de rejet du libéralisme. A quoi il faut ajouter les défis, à la fois sociaux et politiques, posés par la crise politique et la révolte des banlieues, qui ont mis à jour les risques de division sociale au sein des classes populaires et de dérives autoritaires du régime...

Certes, le passage de ce refus du libéralisme à une alternative cohérente, la transformation de l'aspiration à une nouvelle donne politique à gauche en un projet politique construit, ne peuvent se réaliser spontanément et d'un coup. Le mouvement des collectifs a assumé cette nécessité de respecter les contradictions et rythmes d'un processus fragile. Il faut mettre à son crédit les avancées réalisées sur les questions de stratégie : avec certaines limites et dans des conditions souvent insatisfaisantes, un débat de fond a mûri, en particulier au sein du PCF, sur la question de la relation au PS, de la nécessité d'une rupture avec la stratégie d'alliance parlementaire et gouvernementale sous hégémonie de la social-démocratie, qui ne peuvent mener le mouvement populaire qu'à l'échec (1). L'élaboration d'un programme dont on peut estimer que, quelles que soient ses limites, il synthétise ce qui ces dernières années a été produit de positif par le mouvement social et la gauche radicale, ses partis et associations, telles que Copernic ou ATTAC... On ne saurait sous-estimer l'impact d'un tel programme que se serait approprié des forces militantes significatives dans le cadre d'une campagne électorale. Il va au-delà de simples mesures d'urgence, pour dessiner une logique de rupture avec le système s'appuyant sur les mobilisations sociales. Une telle élaboration collective n'en est évidemment qu'à ses débuts, nécessitant les apports de forces autrement plus importantes, en particulier du côté du mouvement social et syndical.

Si l'on veut aller jusqu'au bout des contradictions auxquelles ce mouvement s'est trouvé confronté, il faut aborder la question du mode de décision en son sein, en particulier quant au choix délicat de la candidature à la présidentielle : la question du consensus (2). Il s'est à juste titre attaché à cette règle, qui seule était en mesure de préserver l'unité d'une construction dont l'essence même est la diversité. Certains aujourd'hui, en particulier les Objecteurs de croissance, dénoncent avec virulence la contrainte du consensus, la dénonçant comme « absurde » et responsable de l'échec. Pourtant, l'expérience témoigne de l'inverse : les autres modalités proposées ou expérimentées, celle de la « votation citoyenne » et celle du « choix le plus partagé » (euphémisme auquel le PCF a eu recours pour ne pas dire « vote majoritaire »), renvoyaient l'une et l'autre à une pratique plébiscitaire visant à désigner, non pas la candidature permettant de sauvegarder l'unité fragile d'un rassemblement hétérogène, mais le prétendu « meilleur » dans le cadre de l'élection présidentielle. Dans un cas, la légitimité viendrait d'un corps électoral s'auto-délimitant à partir d'un positionnement politique postulé (logique des primaires, à ceci près qu'une primaire n'est maîtrisable qu'au sein d'un parti (3)) ; dans l'autre, il s'est agi d'un coup de force, puisque la majorité en question fut fondamentalement celle du nombre majoritaire de militants communistes appliquant les décisions de leur direction au sein des collectifs. Le vice de ces procédures de contournement du consensus est qu'elles s'établissent, non en fonction de la réalité du rassemblement unitaire, mais en fonction des exigences, réelles ou supposées, de l'élection présidentielle. On peut considérer que, derrière les dimensions pratiques de la question, se profile un enjeu plus vaste qui est celui des nouvelles formes de décision permettant la convergence de forces multiples et la constitution d'un espace politique aux formes inédites.

L'élection présidentielle : un défi mortel

Il est vrai que, dès lors que le rassemblement unitaire se trouvait confronté à des perspectives électorales, il se trouvait devant un défi mortel : sa capacité ou non à maîtriser la logique de la compétition entre forces et individus placés en situation de rivalité du fait même du jeu électoral et institutionnel. Celui-ci exerçant sa puissance maximum dans le cadre d'une élection présidentielle. Force est de reconnaître que si la conscience du piège a été vive, elle ne fut pas accompagnée d'une capacité suffisante à bloquer les mécanismes pervers d'une vie politique dominée par le présidentielisme : intériorisation du thème du « meilleur candidat », qui a attisé les concurrences et oppositions autour des noms les plus en vue : ceux de José

Bové, Marie George Buffet, Olivier Besancenot... Voire autour des autres candidatures potentielles ou affirmées. Mais il serait faux de réduire la crise provoquée par le choix de la candidature à une « question de personne » : en fait, sur ce point se sont concentrées les contradictions de la situation.

On pourrait dire que l'échec du mouvement est une revanche d'un système qui, une nouvelle fois, sera parvenu à étouffer les dynamiques de changement. Une revanche d'autant plus spectaculaire qu'elle vient frapper un rassemblement qui mettait en avant la nécessité de rompre avec la Vème République ! Ironie de l'histoire qui s'explique par le fait que, plus ce système est en crise, plus se renforce l'illusion d'un recours à une personnalité providentielle : mécanisme paradoxal qui met au centre des attentes le choix entre Sarkozy et Royal, et qui est allé jusqu'à pervertir la recherche d'une alternative antilibérale.

La faiblesse initiale du rassemblement est sans doute que, pour sa constitution même, il s'est trouvé d'abord confronté à des élections, c'est-à-dire le domaine même des partis constitués. Alors que lui-même n'était doté que d'un programme et d'un projet en construction, les partis ne sauraient s'extraire de la confrontation à cette épreuve décisive... Sauf d'assumer un pari existentiel : le dépassement de leur héritage et de leur réalité présente, au profit d'un avenir aléatoire... Il semble bien que la direction majoritaire de la LCR se soit refusée à sacrifier l'atout que représentait à ses yeux la candidature Besancenot, et ce pour s'engager dans un possible front incluant le PCF en tant que tel. Quant à la direction du PCF, elle a sans doute finalement jugé qu'un rassemblement en voie de rétraction - après que la LCR se soit mise sur la touche, que José Bové se soit retiré, et que Jean-Luc Mélenchon ait multiplié les attermoissements ...-, ne valait pas le risque d'un renoncement à la candidature de Marie-George Buffet et de la crise interne devant en résulter.

Ce n'est pas relativiser les responsabilités spécifiques du PCF et de la LCR que d'admettre que l'échec est aussi à expliquer comme échec collectif. Disons que nous avons pâti, non d'un excès, mais d'une insuffisance d'ambition : la navigation à vue, pour contourner les obstacles successifs, était raisonnable, elle s'est avérée impuissante pour mener à bon port. Non par manque de volonté, mais par déficit du projet et de vision d'ensemble, voire des désaccords politiques non élucidés. On s'est sans doute trop payé de mots : n'était en jeu ni le possible accès aux responsabilités (ce thème confusionniste de « la gagne » si cher au PCF), ni la possibilité du recours à une figure providentielle... Seule une maturation politique peut permettre de faire émerger une réalité nouvelle : une force antilibérale conséquente, déterminée à agir dans la durée, dans les luttes et les élections.

Cet objectif reste d'actualité. D'abord parce que au-delà de la présidentielle se profilent d'autres élections, législatives et municipales, qui vont reposer dans d'autres conditions les mêmes questions. Surtout parce qu'il s'agit d'une *processus* : l'émergence d'un courant antilibéral. Certaines bases en ont été posées ces derniers mois, reste à continuer, l'ambition étant de construire un rassemblement nouveau qui change la donne à gauche.

N'oublions pas que le nom des pâquerettes vient de Pâques (époque de la floraison), puisque cette petite plante est vivace et sait reflleurir...

L.-M.B/ F.S.

20 janvier 2007

Notes :

- (1) : Il est difficile d'expliquer, comme le fait la direction de la LCR, que le texte du 10 septembre préparait une alliance gouvernementale avec le Parti socialiste, alors qu'il écarte explicitement une telle perspective. Autre chose est de constater que le discours tenu par le PCF cultive l'ambiguïté sur la question. Quant à l'élection municipale de Bordeaux, qui a été brandie comme la preuve de la détermination du PCF à ne pas rompre avec le cadre de l'Union de la gauche, elle introduisait *de facto* la question des municipales, qui n'avait jamais été évoquée jusque là. On peut penser que, pour rendre

crédible le projet d'alliances antilibérales aux municipales, en particulier dans les grandes villes, démonstration devrait être faite préalablement de la viabilité du rassemblement et de sa capacité à occuper un espace électoral indépendant du Parti socialiste. Là encore la polémique est apparue relever du prétexte, et a servi en retour à alimenter une contre polémique de la part du PCF pour expliquer que la LCR se désintéresserait des résultats des élections et contesterait par principe toute possibilité d'accord avec le PS quelles que soient les conditions et les circonstances.

- (2) : La notion de « double consensus » (au sein des collectifs et entre les organisations) peut paraître relever d'une espèce de surenchère, dans la mesure où lesdites organisations sont parties prenantes des collectifs. Elle a finalement été utilisée par le PCF pour opposer un prétendu accord partagé au sein des collectifs à un blocage des organisations ! En fait, la règle du consensus était simple : refuser qu'une majorité s'impose aux minorités...
- (3) : Encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur les primaires au sein du Parti socialiste.

Louis-Marie Barnier, sociologue, syndicaliste, est membre du Comité de Rédaction de Critique Communiste

Francis Sitel est membre du Bureau Politique de la LCR.